



# TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES ORGANISATIONS

05 mars 2024

# Des outils mis à disposition des organisations de l'ESS

**Guide des bonnes pratiques des entreprises de l'économie sociale et solidaire**  
THEME N°7 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### METTRE EN PLACE UNE AMAP AU SEIN DE SON ENTREPRISE

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) visent à soutenir l'agriculture paysanne de petite surface et de proximité. Elles consistent la mise en place d'un circuit court entre paysans producteurs et consommateurs.

Participer à une AMAP permet avant tout de consommer une nourriture saine, souvent issue de l'agriculture biologique, locale, et de saison.

Cela permet également de contribuer à la réduction des diverses pollutions engendrées par les transports et les emballages.

À titre d'exemple, selon l'ADEME, une tomate produite hors saison et sous serre chauffée nécessite une consommation d'énergie telle que l'émission de gaz à effet de serre est jusqu'à 20 fois supérieure à une tomate produite localement en saison.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**  
L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) permet de faire le lien entre le paysan ou le consommateur, sans intermédiaire, afin de soutenir les paysans en leur permettant de vendre à un prix juste des produits d'alimentation de qualité pour les consommateurs.

L'agricultrice livre chaque semaine des paniers de fruits et de légumes locaux, et de saison, ou d'autres produits alimentaires tels que des œufs, du pain, du fromage, du miel, des vi, etc. Les consommateurs qui ont pu préalable adhérer à l'association s'engagent à prélever en début de saison ou en début de mois les paniers. Cela permet à l'agricultrice de préfinancer sa production et de s'assurer que anticipation d'une partie de ses revenus. Chaque membre de l'AMAP s'engage par ailleurs dans le fonctionnement du projet et s'engage à participer aux activités communes comme les visites de ferme ou la distribution des paniers.

Le soutien de la payannière via les AMAP permet de transformer notre mode d'agriculture intensive en un mode plus durable socialement et environnementalement, et relocalisé. Les AMAP assurent donc à plus de souveraineté alimentaire, et permettent de réduire la pollution occasionnée par les transports et de créer des emplois locaux.

L'AMAP est également un bon moyen de créer du lien entre les salariés de la structure qui héberge l'association, ainsi qu'avec les paysans producteurs. C'est aussi une façon de reconstruire le monde citoyen au monde rural.

**LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONCERNÉS**

- 1. Énergie propre et abordable
- 2. Eau propre et abordable
- 3. Santé, consommation responsable
- 4. Industrie, innovation et infrastructure
- 5. Économie circulaire
- 6. Travail décent
- 7. Industrie, innovation et infrastructure
- 8. Énergie propre et abordable
- 9. Industrie, innovation et infrastructure
- 10. Énergie propre et abordable
- 11. Industrie, innovation et infrastructure
- 12. Industrie, innovation et infrastructure

**ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRÉNANTES À MOBILISER**

1. Présenter et faire approuver le projet à la direction de la structure.
2. Constituer un groupe de salariés volontaires au sein de la structure selon le réseau national des AMAP. Il est préférable de commencer par recruter les consommateurs avant les productrices, afin qu'elles aient investi dans le projet. Il est recommandé de commencer avec 4 à 5 consommateurs pour étudier et mettre en place le projet.
3. Prendre connaissance de la charte des AMAP.

>>>

Des fiches-action pour engager une démarche volontaire de transformation écologique de son organisation

### AMÉLIORATION DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES INTERNES DES ORGANISATIONS DE L'ESS

#### RETOUR D'EXPÉRIENCE

## FESTIVAL LE CHIEN À PLUMES

**ORIGINE DE LA MISE EN PLACE DE CETTE ACTION ET PARTIES PRÉNANTES À MOBILISER**

Durant la période Covid, l'association s'est trouvée à l'arrêt et a désiré, pour garder le lien entre les bénévoles et permanents, faire vivre diverses commissions de réflexion. L'une d'elle a été de réfléchir à des actions à mettre en place pour privilégier le développement durable.

Ces réflexions ont abouti à la mise en place d'un plan d'actions permettant d'analyser plusieurs thématiques : l'alimentation, les achats, la mobilité et la gestion des déchets sur le festival.

**ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRÉNANTES À MOBILISER**

Suite à un accompagnement D.A. mené en 2019, nous avons réalisé un diagnostic précis des pratiques à suivre sur le court, moyen et long terme. Nous avons sélectionné diverses actions concrètes réalisables sur l'édition 2022 et 2023 :

- 1. Mettre en avant la mobilité douce : un partenariat avec TEB-Info et Lingo permet d'inciter au festival en train et/ou des navettes pour venir sur le festival.
- 2. Proposer une alimentation saine pour les bénévoles, les artistes cela représente environ 3 000 repas sur 3 jours de festival (soit 1 000 repas par jour) ainsi que 600 repas en amont et en aval du festival (soit 50 repas par jour sur 12 jours), comprenant un total d'environ 3 600 repas. Afin de réduire les déchets alimentaires, proposer une alimentation plus locale dans des contenants biologiques (compostables ou lavables) à travers une charte à respecter.
- 3. Limiter les achats et privilégier la réutilisation : proposer ces 3 600 repas dans une vaisselle réutilisable et non plus jetable, achèter d'une manière responsable au tout écopay (formule location et lavage) auprès d'un prestataire (ce qui correspond à environ 50 000 gobelets).
- 4. Passer des toilettes chimiques aux toilettes sèches (12 cabines).
- 5. Améliorer le tri des déchets et communiquer sur la nécessité de les réduire.

**PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ACTION**

Les 7 permanents ne sont pas mobilisés au quotidien mais régulièrement tout au long de l'année.

Des fiches de retour d'expérience sur les bonnes pratiques environnementales internes des organisations de l'ESS

### WEBINAIRE · ATELIERS

## Améliorer ses pratiques environnementales

Comment passer à l'action ?

05-03-2023 | 14h-16h15

>> 3 ateliers pratiques pour se lancer

**INSTITUT négaWatt**  
Accompagnement à la sobriété énergétique

**Commonw**  
Réduction de l'empreinte numérique

**Les Connexions**  
Gestion des déchets d'un événement

organisé par **ESS France** avec le soutien de **CAISSE D'ÉPARGNE**

Des webinaires-ateliers pour passer à l'action

# Le Centre de ressources DLA Transformation écologique



- Un co-portage



- Un site internet dédié : <https://crdla-transformation-ecologique.org/>
- Des outils pour accompagner la montée en compétences des chargé.es de mission DLA



# Le Centre de ressources DLA Transformation écologique

- Des outils pour accompagner la montée en compétences des chargé.es de mission DLA



Livret  
« Qu'est-ce que la transformation écologique ? »



Module d'acculturation  
« Pourquoi engager sa transformation écologique ? »



Livret  
« La place de la transformation écologique dans le DLA – état des lieux »



Portraits de prestataires d'accompagnement à la transformation écologique

34 bis rue Vignon  
75009 Paris

[a.medieu@ess-france.org](mailto:a.medieu@ess-france.org)

[www.ess-france.org](http://www.ess-france.org)

